

CONCOURS ACADEMIQUE DE LECTURE A VOIX HAUTE

LA RÉUNION DES JEUNES LECTEURS

Le concours académique de lecture à voix haute est proposé dans le cadre de la feuille de route académique des savoirs fondamentaux. Il vise à améliorer les compétences de l'oral et de la lecture des élèves mais également à développer les compétences psychosociales et la culture littéraire de l'élève.

C'est une invitation à retrouver un plaisir simple, celui d'écouter la musique des mots.

Le concours de lecture à voix haute s'inscrit dans un enseignement mené toute l'année scolaire en lecture et plus particulièrement en lecture à voix haute.

Il s'adresse aux classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}), de CAP et de seconde du baccalauréat professionnel. Il est possible d'inscrire les élèves de chaque niveau dans les catégories suivantes : "lecture individuelle" et/ou "lecture chorale".

La lecture chorale est proposée de manière à permettre aux lecteurs plus en difficulté d'accéder à ce concours à la portée de tous. On entend par lecture chorale, une lecture de plusieurs élèves, invités à découper le texte, à mêler leurs voix pour aller à la rencontre du texte et de lui donner vie.

Au cycle 3, l'enseignant propose des textes sur le thème de l'année : LE VOYAGE.

Au lycée professionnel, le texte lu, en lien avec le programme de français du niveau concerné, est choisi librement par l'élève, avec le conseil et l'accompagnement de ses professeurs. Il peut être extrait d'une œuvre relevant de la fiction littéraire, de la poésie, du théâtre, des formes de l'écriture de soi, de la biographie et de l'essai, de toute époque.

L'inscription est faite sur ADAGE par un enseignant porteur de projet pour sa classe et pour les éventuelles autres classes de son établissement en mentionnant le nom des enseignants et les niveaux de classe concernés.

Les enseignants qui inscrivent leur classe ou leur groupe s'engagent à mener l'action jusqu'à son terme et à accompagner les éventuels finalistes à la finale de bassin qui aura lieu un mercredi après-midi en avril 2025.